

## A. Plan d'action

### ACTION 1

**Intitulé de l'action : Création d'un lieu emblématique d'éducation à la protection de l'environnement du bassin méditerranéen. Objectif ouverture 2023**

**Description de l'action :**

- Sensibiliser le grand public pour la modification des comportements sociétaux et individuel en faveur d'une préservation de la biodiversité.
- Former les acteurs de la transition écologique (collectivités, Education, laboratoires, entreprises, associations), les accompagner dans des projets concrets en faveur de la biodiversité locale.
- Tant le secteur public, que le secteur privé (entreprises), tant les groupes constitués que le grand public sera touché par ce lieu emblématique

**Finalités de l'actions :**

- Faire de chaque citoyen, chaque acteur de territoire (entreprise, collectivité territoriale), un acteur de l'écologie, pour son environnement par le biais d'actions simples et cohérentes.
- Engager les acteurs d'un territoire dans un projet cohérent et coordonné en faveur de la biodiversité.

**Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés :**

La démarche particulière de NEEDE méditerranée est de présenter un état des lieux environnemental, dont la question de la biodiversité, son évolution dans le temps, l'impact qu'a l'Homme et la capacité de chacun à se mobiliser.

### ACTION 2

**Intitulé de l'action : Création de réseaux d'établissements scolaires « éducation au développement durable »**

**Description de l'action :**

- Engager les scolaires et les jeunes dans un projet cohérent et coordonné en faveur de la biodiversité, visant leur établissement (scolaire ou socio-éducatif).
- Les initier à la négociation avec tous les acteurs locaux concernés par la transition écologique

**Finalités de l'actions :**

Sensibiliser les nouvelles générations à la préservation de l'environnement à travers une prise de conscience et la mise en place d'actions concrètes

**Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés :**

La démarche particulière de NEEDE méditerranée est de présenter un état des lieux environnemental, dont la question de la biodiversité, son évolution dans le temps, l'impact qu'a l'Homme et la capacité de chacun à se mobiliser.